

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU MERCREDI 3 OCTOBRE 2012 à 20 HEURES  
A LA SALLE POLYVALENTE DE CHENEREILLES**

Le 3 octobre 2012 à 20 heures, le Conseil Communautaire convoqué le 25 septembre 2012, s'est réuni à la salle polyvalente de Chenereilles sous la présidence de Jean-Jacques SCHELL, Président.

**Présents :** Paul ABRIAL, Frédéric ANDRE, Bernard COTTE, Jacqueline COURT, Edmond CROUZET, André DUBOEUF, Julien MELIN, Christian OUILLON, Guy PATOUILLARD, Thierry QUESADA, Jean-Jacques SCHELL, Denis SOUVIGNET, Henri SOUVIGNET, Vincent TARDY, André VIALON, Eliane WAUQUIEZ-MOTTE.

**Absents excusés :** Gérard AULAGNIER (avait donné pouvoir à Bernard CHAUDIER suppléant), Maurice FAURIAT, Pierre-Michel FOUVET (avait donné pouvoir à Brigitte RENAUD suppléante), Marie GAILLARD (avait donné pouvoir à Nicole VERILHAC suppléante), Gilbert RUEL (avait donné pouvoir à Marianne MERMET-BOUVIER, suppléante).

**Elu secrétaire :** Henri SOUVIGNET.

**1. Approbation du compte-rendu du précédent conseil :**

Le compte-rendu du conseil communautaire du 5 juin 2012 est approuvé à l'unanimité.

**2. Economique :**

**2.1) Dossier FIMA Menuiseries :**

Jean-Jacques SCHELL informe les élus communautaires que compte tenu de la liquidation judiciaire de l'entreprise FIMA Menuiseries, l'ordre du jour du conseil communautaire est modifié et propose d'évoquer ce dossier en premier. Il laisse la parole à Vincent TARDY pour faire un point précis de la situation. FIMA Menuiseries emploie actuellement 111 personnes. Il précise que plusieurs dossiers de reprise d'activités avaient été déposés mais que finalement certains se sont retirés au dernier moment et d'autres ont été jugés trop fragiles par le tribunal. D'autres pistes de repreneurs éventuels existent mais leur principal frein reste la question du bâtiment ECNET. Dans ce cadre, la CCHL pourrait éventuellement intervenir sur l'immobilier.

Bernard COTTE pense que la situation de FIMA Menuiseries est une priorité et il propose de geler tous les autres projets communautaires provisoirement.

Eliane WAUQUIEZ-MOTTE pense qu'il faut bien réfléchir avant de racheter ce bâtiment industriel et qu'il ne faut pas reproduire la même chose que pour le centre d'appel. Elle suggère de procéder à un investissement raisonné en fonction du nombre d'emplois susceptibles d'être maintenus. Bernard COTTE précise que la situation de FIMA Menuiseries est différente du centre d'appel. Pour celui-ci, il s'agissait d'une création d'entreprise et les élus ne maîtrisaient pas spécialement le sujet.

Pierre-Luc SAGNARD propose aux élus communautaires de délibérer ce soir sur la question du rachat du bâtiment par la CCHL.

Thierry QUESADA propose de délibérer à hauteur de 400.000,00 € pour le rachat du bâtiment ECNET avec gel de tous les projets communautaires. Certains élus ne semblent pas favorables à cette proposition.

Julien MELIN suggère de geler les projets devant être réalisés sur la commune de Tence qui sont l'aménagement de la zone d'activités du Fieu et la création du pôle multi-activités.

Après discussions, les élus délibèrent à la majorité (19 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention) pour étudier les modalités de rachat (achat direct, reprise de crédit-bail, ...) de ce bâtiment pour un montant maximum de 400.000,00 €.

2.2) Délibération pour le choix des entreprises concernant l'aménagement de la ZA du Fieu :  
Suite aux discussions précédentes le choix des entreprises concernant les travaux d'aménagement de la ZA du Fieu est reporté, compte tenu du « gel » des projets.

2.3) 6<sup>ème</sup> Foire forestière du Haut-Lignon :

Jean-Jacques SCHELL informe les élus communautaires que la 6<sup>ème</sup> Foire forestière du Haut-Lignon a connu un grand succès malgré un temps mitigé. Il précise qu'un courrier de remerciement sera envoyé aux différents partenaires (MSA Auvergne, CRPF Haute-Loire, DDT de Haute-Loire, Conseil Général de la Haute-Loire, etc.).

### 3. Tourisme :

3.1) Demande de subvention au dispositif « Respirando » :

Jean-Jacques SCHELL rappelle aux élus communautaires que la CCHL s'est inscrite dans une démarche de développement des activités touristiques sur notre territoire notamment pour les Parcours de Randonnées Pédestres et également pour les activités de pleine nature. Il précise que la CCHL est engagée dans le dispositif régional « Station de Pleine Nature » et départemental « Respirando ». Il présente les plans de financement des actions proposées au titre du dispositif « Respirando » et subventionnables par le Conseil Général de la Haute-Loire (Cf. tableaux ci-dessous) :

Création & Mise à niveau des itinéraires pour labellisation « Respirando »			
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Balilage et entretien des PR	20.890,00 €	Conseil Général Haute-Loire	6.120,00 €
Contrôle Comité Départemental	2.850,00 €	Conseil Général Haute-Loire	1.425,00 €
		Financement CCHL	16.195,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>23.740,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23.740,00 €</b>

Aménagements spécifiques et obligatoires pour labellisation « Respirando » et sentiers d'interprétation			
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Micro-signalisation	5.332,00 €	Conseil Général Haute-Loire	2.666,00 €
Pose et dépose signalétique	1.549,00 €	Conseil Général Haute-Loire	774,00 €
Aménagements spécifiques et qualitatifs : PR 69 – PR 32 – PR 639	22.296,00 €	Conseil Général Haute-Loire	11.149,00 €
		Financement CCHL	14.588,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>29.177,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>29.177,00 €</b>

Dépenses liées à la promotion des PR « Respirando »			
DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Topo Guide « A pied sur le Haut-Lignon »	22.635,00 €	Conseil Général Haute-Loire	11.318,00 €
Prises de vues	1.287,00 €	Conseil Général Haute-Loire	643,00 €
Temps de travail descriptif	5.000,00 €	Conseil Général Haute-Loire	2.500,00 €
		Financement CCHL	14.461,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>28.922,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>28.922,00 €</b>

Après discussions, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour effectuer cette demande de subvention auprès du Conseil Général de la Haute-Loire pour un montant global de 36.595,00 €.

#### **4. Vie sociale, Ramassage scolaire, Enfance/Jeunesse :**

##### 4.1) Délibération pour fixer certains tarifs du centre social intercommunal :

Jean-Jacques SCHELL présente aux membres du conseil communautaire les propositions de tarifs pour les activités du centre social intercommunal :

- Activité informatique : module internet, bureautique, photo : 30,00 €/module.
- Activité théâtre pour les ados (11-18 ans) : 30,00 €/an.
- Activité Gym sénior : 80,00 €/an.

Après discussions, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour l'application de ces tarifs.

#### **5. Vie culturelle :**

##### 5.1) Création des postes de professeurs de musique de l'EMIHL pour l'année 2012-2013 :

Jean-Jacques SCHELL informe les élus communautaires qu'il est nécessaire de délibérer pour la création de postes contractuels, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 jusqu'au 31 août 2013, pour prendre en compte les disciplines enseignées au sein de l'EMIHL. Après discussions, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour ces créations de postes.

#### **6. Finances :**

##### 6.1) Délibération pour le renouvellement de la ligne de trésorerie :

Jean-Jacques SCHELL informe les élus communautaires qu'il faut délibérer pour le renouvellement de la ligne de trésorerie. Il précise que la CCHL utilise une ligne de trésorerie d'un montant de 300.000,00 € en fonction des besoins et dans l'attente du versement des dotations de l'état et des subventions. Pierre GARNIER précise également que cette ligne de trésorerie n'a pas été utilisée en 2012. Après discussions, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour la proposition faite par le Crédit Agricole.

#### **7. Informations des commissions :**

##### 7.1) Commission « Vie culturelle » :

Guy PATOILLARD demande à Henri SOUVIGNET de désigner si possible un représentant de la commune de Chenereilles à la commission « Vie Culturelle ».

#### **8. Questions diverses :**

##### 8.1) Consultation de cabinets de maîtrise d'œuvre pour la création d'une ZA aux Barandons sur la commune du Chambon-sur-Lignon :

Jean-Jacques SCHELL informe les élus communautaires qu'afin de réfléchir sur le projet de création d'une zone d'activités sur la commune du Chambon-sur-Lignon, il est nécessaire de consulter les cabinets de maîtrise d'œuvre pour qu'ils aident les élus dans la définition de ce projet. Après discussions, les élus communautaires délibèrent à l'unanimité pour la consultation de ces cabinets de maîtrise d'oeuvre.

##### 8.2) Contrat d'assurance des risques statutaires :

Jean-Jacques SCHELL informe les élus communautaires que la CCHL a, par délibération en date du 21 février 2012, demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Loire de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents, en application de l'article 26 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du Décret n° 86-552 du 14 mars 1986. Il précise que le Centre de Gestion a communiqué à la CCHL les résultats la

concernant. Après discussions, les élus communautaires délibèrent favorablement pour adhérer à ce contrat groupe sur les risques statutaires, négocié par le Centre de Gestion.

8.3) Ethylo-test :

Jean-Jacques SCHELL informe les élus communautaires que la Préfecture de la Haute-Loire souhaite faire installer des bornes à éthylotests dans les salles polyvalentes communales. Le coût d'une borne certifiée s'élève à 1.589,00 € sans option. A cela, s'ajoute le coût de maintenance d'un montant de 499,00 € (borne garantie 2 ans). Il demande si les communes sont intéressées. Bernard COTTE précise qu'il a reçu le même courrier en mairie.

8.4) Remboursement des frais pour participation au congrès des maires à Paris :

Jean-Jacques SCHELL présente aux élus communautaires le programme du 95<sup>ème</sup> congrès des Maires et des Présidents de Communautés de France, qui a lieu du 19 au 22 novembre 2012 à Paris sur le thème « les territoires acteurs d'un monde en mutation ». Il souhaite participer à ce congrès et demande la prise en charge des frais y afférents (hébergement, transport, repas,...). Les élus communautaires délibèrent à la majorité (10 voix pour, 3 voix contre et 7 abstentions).

**Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le mercredi 5 décembre 2012 à 20h à la mairie du Chambon-sur-Lignon.**